



Formation : module d'entrée

Le module d'entrée est la première formation de l'architecture fédérale, elle a pour but de construire un langage commun et d'orienter entre les deux voies possibles, celle de l'animation ou celle de l'entraînement.

Les conditions d'entrées de la formation sont les suivantes :

1. Avoir 16 ans au moment de la formation
2. Etre licencié auprès de la FFBaD

Les modalités d'organisation de cette formation par le comité sont les suivantes :

- 7 et 8 octobre 2017
- Encadrants : Juliana Baran et Julien Henin
 - o Contact : Julien Henin, responsable de la formation
 - o 06 83 54 34 00 / julien.henin@badmintonessonne.org
- Le nombre de place est limité à 20
- La formation coûte 80 euros (frais pédagogique, repas et clef usb)
- L'inscription se fait via le formulaire suivant :

<https://docs.google.com/forms/d/e/1FAIpQLSe7F81TjdaRMVCpRTRKWRnxPGcx-lzqwddnGngA4HOJmhRYCKw/viewform>

- o La date limite d'inscription est fixée au 3 octobre
- o Le chèque de règlement à l'ordre de « Comité 91 badminton » est à envoyer dans la foulée de l'inscription à « comité badminton Essonne, maison départementale des comités sportifs, 62b boulevard Charles de Gaulle, 91540 Mennecy »
- Un mail sera envoyé à l'ensemble des stagiaires inscrits à la clôture des inscriptions avec plus d'informations
 - o Horaires du premier week-end :
 - Samedi : 10h – 18h
 - Dimanche : 10h – 16h
 - o Lieux :
 - Samedi : Villejust
 - Dimanche : Gif sur Yvette